

COMITÉ DE L'EXAMEN INDÉPENDANT DES CONTRÔLES DE ROUTINE

Date: 11 avril 2018

Endroit: Delta Hotels London Armouries by Marriott
Gunnery Ballroom
325 Dundas Street
18h00-20h00

PRÉSIDÉ PAR LE JUGE MICHAEL H. TULLOCH

(i)

TABLE DES MATIÈRES

EXAMINATEUR: Juge Michael H. TULLOCH

DATE TRANSCRIPTION COMPLÉTÉE: Le 24 avril 2018

1 [Interprétation simultanée]

2
3 **KIKE OJO:**

4 Merci beaucoup et bienvenue à cette
5 consultation publique concernant l'examen
6 indépendant des contrôles de routine. Mon
7 nom est Kike Ojo je serais votre
8 animatrice ce soir. Je vais nous faire
9 démarrer.

10
11 Encore une fois merci encore de passer
12 cette soirée avec nous. J'espère que vous
13 avez eu l'opportunité de retrouver des
14 gens dans la salle et c'est vraiment
15 plaisant de voir une pièce remplie de gens
16 plaisants et du même lieu. Merci encore
17 d'être venus. Je veux aussi rendre
18 hommage aux aînés qui sont dans la salle
19 et s'il y a des jeunes aussi je veux leur
20 rendre hommage.

21
22 Avant de présenter le Juge Tulloch, il
23 vous donnera un contexte un peu plus
24 détaillé, cela est pour vous expliquer que
25 ceci est un examen indépendant au niveau

1 des contrôles de routine et du règlement
2 des procédures des contrôles de routine.
3 Ceci veut dire que le Juge Tulloch ne
4 représente aucunement le gouvernement ou
5 des services de police et il n'a aucune
6 affiliation avec eux. Donc, il entrera
7 plus dans les détails plus tard.

8
9 Après que le - M. Tulloch vous ait parlé
10 Danielle Dowdy, ma collègue, vous parlera
11 au niveau de notre plateforme des médias
12 sociaux et vous donnera des détails quant
13 au déroulement de cette soirée.

14
15 Vous aurez l'opportunité aux tables de
16 parler des questions qui sont sur vos
17 tables, vous aurez assez de temps, je
18 reviendrai et nous passerons de table en
19 table pour faire un rapport à la salle au
20 complet. C'est un p'tit peu comme cela
21 que l'on envisonne la soirée et sans plus
22 attendre je vais demander au Juge Tulloch
23 de venir vous accueillir. Merci.

24
25 **JUGE MICHAEL H. TULLOCH:**

1 Je veux vous remercier Kike pour votre
2 présentation, bonsoir, mesdames et
3 messieurs. Merci à tous d'être venus ce
4 soir. Comme vous l'avez entendu dire, mon
5 nom est Michael Tulloch, je suis un juge à
6 la Cour d'Appel de l'Ontario, je suis ici
7 au titre d'examineur indépendant du
8 règlement qui règlemente les contrôles de
9 routine.

10
11 Donc avant de commencer je voudrais
12 reconnaître que le territoire sur lequel
13 nous sommes rassemblés est le territoire
14 traditionnel d'un certain nombre de
15 premières nations qui inclus les
16 Anishinabeks, les Haudenosaunee, les
17 Iroquois, les Attawan, les Daron, ainsi
18 que les peuples Wendat. Ces territoires
19 sont aussi soumis au traité du Haut-Canada
20 et ce soir, l'endroit ça fait partie aux
21 premières nations Shepawa Delaware et les
22 Nations unies de [indiscernable]. Je
23 reconnais aussi et rends hommage aux
24 contributions des Métis et des peuples
25 Inuits et d'autres peuples indigènes qui

1 nous ont permis de façonner et de
2 renforcer cette communauté et de faire le
3 pays que nous avons aujourd'hui. En
4 rendant hommage et en reconnaissant ce
5 territoire traditionnel, nous
6 reconnaissons et respectons les premiers
7 peuples de ce pays. Pour moi il est
8 essentiel que nous faisons ces
9 reconnaissances publiques grâce à leur
10 présence et leur contribution tant dans le
11 passé qu'au présent. Cependant, nous
12 devons aussi reconnaître qu'en
13 reconnaissant ces territoires est
14 seulement le balbutiement pour aller de
15 l'avant avec la réconciliation.

16
17 Je suis ici ce soir, comme je vous l'ai
18 dit plutôt, dans ma qualité d'examineur
19 indépendant de ce nouveau règlement qui a
20 été adopté par le Gouvernement de
21 l'Ontario en 2016. Il a été mis en place
22 afin de réguler les pratiques policières
23 des contrôles de routine et une pratique
24 qui est plus précisément connue comme - en
25 tant que fichage.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'intention de ce règlement est de limiter ou de bannir les actions arbitraires de certains officiers de police quant à leur interaction avec certains membres du public dans la seule - dans le seul objectif de récolter des renseignements identificatoires.

Je suis un examinateur indépendant ce qui veut dire que je suis complètement indépendant par rapport au gouvernement et indépendant par rapport aux services de police. Comme dit - le gouvernement de l'Ontario m'a demandé de diriger cet examen indépendant et c'était au mois de juin 2017.

À ce titre d'examineur, je vais revoir le contenu du règlement afin de m'assurer qu'il prenne en compte le but essentiel de s'assurer des interactions policières qui soient sans préjugé ainsi que le fait que les interactions entre le public et la police soient cohérentes et soient

1 effectuées d'une façon qui promeut la
2 confiance du public et qui en même temps
3 respecte les droits individuels ainsi que
4 les libertés civiles.

5
6 Je veux aussi examiner le règlement afin
7 de déterminer si oui ou non les services
8 de police, les chefs ainsi que les
9 commissions des services de police se
10 conforment aux dispositions du règlement.
11 Je vais réaliser un examen vraiment
12 complet de ce règlement. Et pour ce faire
13 j'ai rassemblé une équipe d'experts,
14 certains d'entre eux sont ici parmi nous
15 et vous les verrez avec des badges là,
16 alors que vous participez au processus de
17 ce soir.

18
19 Depuis le mois de septembre, nous sommes
20 impliqués dans un processus de
21 consultation très complet dans toute la
22 province. Et nous avons maintenant
23 entrepris dans la dernière série de
24 consultations qui sont des consultations
25 publiques. La consultation de ce soir à

1 London est la 10^e et nous avons encore
2 deux consultations la semaine prochaine.
3 La semaine prochaine nous serons à Ottawa
4 et Sudbury et ensuite nous aurons terminé
5 avec la phase des consultations publiques
6 pour ce règlement. Cet examen, pardon.

7
8 J'ai l'intention de puiser dans ce que
9 j'aurai appris lors de ces consultations
10 pour rédiger un rapport avec des
11 recommandations par rapport au règlement.
12 Ce rapport sera remis au gouvernement le
13 30 novembre 2018, il sera rendu public au
14 plus tard, un peu après, mais de toute
15 façon avant le 1^{er} janvier 2019.

16
17 Pour vous donner une idée du contexte, le
18 - l'intention du règlement est de régir
19 les interactions entre la police et le
20 public, c'est l'intention générale. Plus
21 particulièrement lorsque la police tente
22 d'obtenir des informations d'identification
23 - des renseignements identificatoires
24 d'une personne lorsqu'il y a des lois
25 statutaires comme le Code de la route ou

1 la loi sur les entrées - les intrusions
2 interdites et que la personne ne se sente
3 - ne sente pas une intrusion pour
4 déterminer un p'tit peu cela dans une
5 situation alors que vous êtes arrêtés par
6 un agent dans une situation soumise au
7 Code de la route et que la police vous
8 arrête en fonction de cette loi, vous êtes
9 obligés de fournir vos renseignements
10 identificatoires, et nous sommes tous
11 soumis à cette règle-là parce que c'est la
12 loi de l'Ontario.

13
14 De façon similaire si vous êtes sur la
15 propriété de quelqu'un et que vous n'avez
16 pas leur permission d'être sur place, la
17 loi sur les intrusions entre en jeu et
18 cela vous oblige à ce moment-là si la
19 police vous demande vos papiers, cela vous
20 oblige à leur fournir.

21
22 Ce n'est pas ce dont on parle avec le
23 règlement, le règlement parle de
24 situations où des individus vivent leur
25 vie d'une façon légale, ne font rien de

1 spécial, mais la police veut savoir qui
2 ils sont, il y a peut-être des
3 circonstances un p'tit peu suspect qui
4 leur fassent poser des questions, mais à
5 c'moment-là le règlement entre en jeu et
6 la police doit se conformer avec les
7 dispositions du règlement.

8
9 Maintenant, le règlement définit ce qu'un
10 agent doit faire lorsqu'il demande vos
11 papiers. Le règlement et l'intention du
12 règlement n'est pas pour empêcher la
13 police de parler avec le public ou
14 l'inverse. Je pense que nous pouvons tous
15 tomber d'accord qu'il y a des situations
16 dans lesquelles vous voulez que le - le
17 public et la police parlent entre eux.
18 Donc ce n'est pas pour empêcher les
19 policiers de parler aux membres du public.

20 Mais c'est l'intention d'arrêter,
21 d'empêcher les interactions arbitraires
22 entre la police et le public où les gens
23 ont l'impression d'être accusés ou d'être
24 identifiés d'une certaine façon qui viole
25 leurs droits personnels. L'intention du

1 règlement est pour empêcher la police de
2 récolter de façon aléatoire et arbitraire
3 des informations par rapport avec les gens
4 avec qui ils parlent.

5
6 Le règlement fournit aussi des lignes
7 directrices quant à - au stockage de
8 l'information, mais il oblige aussi à des
9 formations obligatoires pour les policiers
10 afin qu'ils connaissent bien les
11 règlements. Il parle, il considère aussi
12 les règlements, les procédures pour les
13 services de police ainsi que les - pour
14 les commissions de services de police
15 ainsi que les exigences de rapports
16 publiques par la police.

17
18 En gardant tout ceci à l'esprit, je
19 voudrais vous remercier encore une fois
20 d'être venus ce soir pour avoir cette
21 conversation avec nous. Je peux vous
22 assurer qu'à la fin de ce processus quels
23 qu'a été vos commentaires et vos
24 recommandations, je vais vraiment les
25 prendre toutes en considération dans le

1 rapport final que nous écrivons. Donc,
2 encore merci.

3
4 [Applaudissements]

5
6 **DANIELLE DOWDY:**

7 Bonsoir à tous. J'ai des annonces avant
8 qu'on commence. Si vous voulez écouter en
9 français on a un service d'interprétation
10 alors veuillez-vous munir des écouteurs à
11 l'arrière de la salle à côté - à côté de
12 notre interprète Violaine. Donc bienvenue
13 à tous c'était une annonce assez rapide
14 pour vous faire savoir que si vous
15 souhaitez écouter les commentaires de
16 cette soirée en français, il y a des
17 écouteurs à l'arrière de la salle.

18
19 Donc j'vais revoir avec vous le
20 déroulement de ce soir, vous donnez un
21 p'tit peu des points logistiques et
22 ensuite nous démarrerons.

23
24 Donc, comme le Juge Tulloch l'a mentionné
25 nous avons parcouru la province et nous

1 aurons 12 réunions, ce soir est la 10^e
2 consultation et ça a été vraiment un
3 processus plein - qui nous a amené plein
4 d'information.

5
6 Au niveau des consultations avec le public
7 il y a aussi un sondage, si vous allez sur
8 notre site web www.streetchecksreview.ca
9 je vous suggère de suivre, d'écrire ce
10 sondage, je vous encourage à le faire
11 parce que c'est une façon pour nous de
12 récolter des données que nous analyserons.

13
14 Le but de ces consultations publiques est
15 d'entendre ce que le public, vous, a à
16 dire. Nous voulons entendre ce qu'étaient
17 vos expériences, quelles sont vos
18 recommandations pour améliorer le
19 règlement, quels ont été les effets ou les
20 impacts sur vous-mêmes ou sur des membres
21 de la collectivité.

22
23 Donc vous verrez qu'il y a de nombreux
24 documents sur votre table et nous vous
25 demanderons de travailler à partir de ces

1 papiers afin de répondre à certaines des
2 questions. Ce qui nous permettra d'avoir
3 une meilleure compréhension au niveau des
4 - du sentiment du public.

5
6 Une petite clause de non-responsabilité,
7 nous ne pouvons résoudre des cas
8 individuels, donc si vous avez une
9 histoire à raconter ou votre propre
10 expérience, nous voudrions vraiment
11 l'entendre parce que cela nous aide à
12 avoir des informations dans notre rapport
13 et pour que nous puissions formuler nos
14 recommandations, mais nous ne pouvons
15 résoudre les cas individuels. Il y a des
16 mécanismes pour vous pour le faire, mais
17 nous ne sommes pas l'organisme capable de
18 le faire.

19
20 Donc pour l'ordre du jour de ce soir.
21 Cette introduction de quelques minutes
22 ensuite nous passerons aux discussions à
23 table. Comme dit plus tôt il y a un guide
24 de participation sur la table associé à
25 une liste de questions. On vous demandera

1 de parcourir ces questions, vous avez des
2 blocs de papier, des stylos et nous
3 voudrions que vous nommiez quelqu'un à
4 votre table qui prenne les notes pour
5 prendre note de tout c'que vous dites on
6 fera ça pendant 45 minutes ou une heure,
7 ensuite nous ferons un rapport. On
8 demandera à chaque personne nous exprimer
9 les perspectives et - ce cas - dont votre
10 table a parlé. Le Juge Tulloch va prendre
11 aussi des notes par rapport à vos dires et
12 ma collègue Kike sera l'animatrice.

13
14 Afin que vous sachiez, nous sommes sur les
15 médias sociaux, nous faisons des
16 gazouillis sous le #streetchecks donc
17 n'hésitez pas à nous afficher ou même à
18 suivre le signe # pour voir ce que nous
19 disons, vous pourrez voir que nous sommes
20 sur Facebook, nous - sur Tweeter, sur
21 Instagram. Quant à Facebook, la diffusion
22 est directe sur Facebook, le caméraman est
23 à l'arrière ici, il filme. Si vous ne
24 voulez pas être pris par le champ de la
25 caméra donc montrez votre dos à la caméra

1 afin que vous ne soyez pas pris sur film.
2 Si vous voyez moi-même ou un de mes
3 collègues prendre des photos c'est pour
4 nos comptes média - des médias sociaux.
5 Donc si vous vous demandez pourquoi
6 quelqu'un vous prend votre photo et que
7 vous ne voulez pas qu'on prenne une photo,
8 faites-le nous savoir et on les retirera
9 immédiatement. Si vous voulez voir où
10 sont les photos, vous pouvez aller sur
11 n'importe quel de nos comptes sur les
12 médias sociaux. Encore une fois notre
13 site web streetchecksreview.ca vous
14 pourrez obtenir toutes les informations
15 quant aux consultations, le processus,
16 savoir où nous serons ensuite.

17
18 S'il y a aussi quelque chose que vous
19 voudriez partager avec nous et que vous
20 n'avez pas eu l'opportunité de le faire ce
21 soir, que dans quelques semaines vous
22 voudriez le faire, vous pouvez toujours
23 nous faire parvenir un courriel à
24 info@streetchecksreview.ca nous acceptons
25 des courriels jusqu'au 31 mai. Donc vous

1 avez encore du temps si vous voulez
2 réfléchir à cette soirée et à ce que vous
3 voulez partager avec nous. Et c'est tout.

4

5 **KIKE OJO:**

6 Ah j'ai - on vient de me dire qu'on va
7 aller jusqu'à 19h30, il y a encore
8 beaucoup à manger donc si vous voulez vous
9 servir il y a des desserts également
10 n'hésitez pas à vous servir. Merci
11 beaucoup.

12

13 [APRÈS QUE LES DISCUSSIONS DE TABLE SONT
14 TERMINÉES]

15

16 **KIKE OJO:**

17 Bonjour à tous, si vous voulez bien
18 prendre vos places. Où - où est Dave? Ah
19 il est là Dave. Dave. Est-ce que vous
20 avez un micro? D'accord. Nous pouvons -
21 alors merci beaucoup. Merci beaucoup pour
22 votre participation.

23

24 Comme on peut le sentir par l'énergie dans
25 la salle, les conversations étaient plutôt

1 énergiques et dynamiques et c'est c'que
2 nous voulons.

3
4 La chose est que nous pouvons seulement
5 savoir ce que vous nous dites. Comme vous
6 l'a dit le Juge Tulloch c'est notre 10^e
7 rencontre au niveau des consultations
8 publiques. Le Juge Tulloch et différents
9 membres de l'équipe ont fait ou une des
10 réunions supplémentaires par rapport à ces
11 consultations, on a eu d'autres réunions
12 avec les services de police, on a eu des -
13 des réunions avec des associations des
14 jeunes, on a eu un caucus pour les - avec
15 les autochtones donc le Juge Tulloch a
16 vraiment passé beaucoup de temps pour
17 impliquer la collectivité. Donc je
18 voudrais vous dire que c'est votre
19 opportunité qu'il vous entende et qu'il
20 sache ce que vous pensez.

21
22 Donc il faut - nous faut - il vous faut
23 nous l'dire donc comment est-ce que l'on
24 va procéder? Comme il y a tant de
25 personnes, chaque table aura trois ou

1 quatre minutes. D'habitude je donne une
2 carte jaune, une jolie carte jaune donc
3 c'est-à-dire que vous devez penser à
4 terminer. Pensez vraiment à mettre en
5 exergue les choses qui n'ont pas été
6 énoncées. Quoi d'autre? Respectez le
7 fait que certaines personnes ont la parole
8 et que ce n'soit pas vous à c'moment-là.
9 Donc mon ami Dave va passer de table en
10 table avec le micro, et ce sera le moment
11 pour votre table de parler et j'espère que
12 vous avez choisi un orateur, je vois que
13 tout le monde se regarde aux tables pour
14 savoir qui va parler. David a sélectionné
15 la table numéro un. Qu'est-ce que vous
16 faites? Vous tirez à la courte paille ou
17 quoi?

18
19 Donc, alors on a sélectionné une table, si
20 je vous - si je pouvais requérir votre
21 attention, alors qu'une seule personne
22 parle, cela nous aide ici. Vous avez la
23 parole.

24
25 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

1 Nous parlions en fait il y a seulement une
2 minute par rapport au comportement des
3 agents de police et ce que je suggère et
4 que bien que les agents soient formés pour
5 être - demeurés neutres et *[indiscernable]*
6 passionnés, il est souvent très difficile
7 de - d'arriver à savoir par eux-mêmes ce
8 qu'ils voudraient qu'il se passe et
9 comment ils perçoivent la société.

10
11 Le fait est qu'il est important que chaque
12 individu ait un sentiment de neutre par
13 rapport aux agents.

14
15 Nous ne devrions pas avoir des idées
16 préconçues qu'ils sont tous pas
17 compatibles avec leur fonction en fait et
18 pas compatibles avec la société. On
19 devrait les considérer comme des êtres
20 humains. Ils ont un travail à faire et
21 nous devrions avoir du respect pour ces
22 agents qu'ils soient en service ou - ou
23 pas. Et au sein de la société ce que je
24 veux dire c'est mettre seulement de la
25 *[indiscernable]* si vous voulez voir du

1 changement vous devez commencer à être
2 vous-mêmes ce changement, on dirait que
3 c'est un p'tit peu un conte de fée mais
4 c'est un pas en avant pour nous afin de
5 nous adapter à une neutralité de la pensée
6 et afin de pouvoir donner le bénéfice du
7 doute à ces agents.

8

9 **KIKE OJO:**

10 Vous avez plus de temps donc il y a plus
11 de personnes - s'il y a plus de personnes
12 à votre table qui ont un mot à dire ça va.

13

14 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

15 Donc à notre table quelqu'un a dit que le
16 nombre de situations au niveau du fichage
17 ont vraiment diminué donc la question que
18 certains d'entre nous avait c'est qu'on
19 était assez impressionné par ces chiffres,
20 mais qu'est-ce que cela veut dire en vrai?
21 Donc les soucis et est-ce que cela veut
22 dire qu'ils ne peuvent pas le faire, que
23 le comportement et les croyances qui les a
24 motivés à l'origine ont été le moteur du
25 changement. Donc j'ai vraiment eu du mal

1 avec cela parce que je sais c'que des
2 chiffres statistiques peuvent faire.
3 C'est seulement un p'tit peu comme du
4 décorum.

5
6 **KIKE OJO:**

7 Je voudrais seulement insister sur un
8 point qui - que - dont M. Tulloch a parlé
9 tout à l'heure et c'est dans vos
10 documents. Donc les moments au niveau du
11 fichage c'est quand vos papiers d'identité
12 sont requis, votre nom, et cetera. Au
13 niveau des autres interactions policières
14 à partir du moment où cela est mis de côté
15 ces interactions avec la police, ne compte
16 pas en tant que fichage. Donc c'est
17 vraiment la distinction. Voilà un des
18 points que je souhaitais soulever, c'est
19 quelle formation?

20
21 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

22 Une autre question que nous avons c'est
23 on pensait à différentes attentes au
24 niveau du - de l'attente policière,
25 quelles sont les formations qui sont mises

1 en place? On a vu qu'il y a vraiment une
2 si - une diminution significative et
3 comment cela se fait-il?
4

5 **KIKE OJO:**

6 Une autre table, pardon, je n'étais pas
7 sûre de voir [indiscernable]. Une autre
8 table, voilà ils sont prêts.
9

10 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

11 Merci. À notre table, nous n'avons parlé
12 beaucoup de la logistique au niveau du
13 stockage des données. Donc j'voudrais
14 mettre en exerce certains des points que
15 nous avons soulevés.
16

17 En tant que groupe nous savions pas
18 exactement ce qu'on faisait de
19 l'utilisation de ces données rassemblées
20 pendant les interpellations, est-ce que
21 cela apparaîtrait dans des cas futurs où
22 quelqu'un doit être soumis à un procès que
23 cela ferait partie de leur casier
24 criminel. Donc on voudrait avoir un p'tit
25 peu des précisions par rapport à cela.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Au niveau de la question 17 c'est, est-ce que le service de police devrait stocker cette information et pour combien de temps? Encore une fois on voudrait avoir plus de précision par rapport à cela par rapport au stockage des informations, est-ce que la façon dont on conserve ces data est vraiment sécuritaire, on était pas tous d'accord à la table quant à la longueur de la conservation de ces données, on pensait que cinq ans c'était peut-être un - une durée suffisante parce que c'est après ces données qu'on peut exiger d'avoir notre casier judiciaire vierge et d'autres personnes pensaient que c'était vraiment trop long et que ces données qui sont rassemblées au niveau du fichage si un individu a un sale comportement - on pense que des personnes à notre table pensaient que ces données devraient être conservées pour une maxi - un maximum de deux ans.

Et plus loin la question 19, quelles sont

1 les informations qui devraient être
2 incluses dans les rapports faits au
3 public? Quelques points, on voulait savoir
4 un p'tit peu de raisonnement des policiers
5 qui font cela. Quelles sont les raisons
6 de l'interpellation? Nous voulions savoir
7 un p'tit peu plus au niveau des données
8 démographiques.

9
10 Est-ce que les données démographiques sont
11 écrites dans ce rapport, nous voudrions -
12 nous voudrions savoir avec précision est-
13 ce que cela inclus le statut socio-
14 économique, la race, l'ethnie, l'endroit
15 où ils ont été arrêtés, l'endroit où la
16 personne vit?

17
18 Autre chose que nous voulions clarifier
19 est si l'interpellation a été suivie
20 d'autres actions. Si par exemple un
21 individu qui est interpellé plus tard et
22 s'il y a une enquête ou s'il y a des chefs
23 d'accusation contre eux-mêmes nous
24 pensions que cela serait assez intéressant
25 parce que cela montrerait que s'il y avait

1 quelques bénéfiques aux interpellations ou
2 au fichage. S'il y avait de nombreux
3 fichages et que chacun d'entre eux termine
4 par une enquête et qu'il y ait des
5 accusations légitimes donc il y aurait des
6 implications différentes par rapport au
7 fait que la personne ne serait pas accusée
8 de quoi que ce soit. Quelqu'un d'autre
9 veut dire quelque chose?

10
11 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

12
13 Juste pour rebondir sur c'qu'il a dit nous
14 avons également parlé du type de données
15 qui sont conservées. Donc par exemple, si
16 on est en désaccord avec un officier, est-
17 ce que cela va être conservé ou est-ce que
18 cela aura fait avec d'autres cas? Par
19 exemple si on répond donc on pense que
20 cela ne devrait pas être dans notre casier
21 judiciaire pour cinq ans.

22
23 **KIKE OJO:**

24 Merci. Merci.
25

1 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

2 Bon. En gros nous avons établi nos camps
3 en fonction de notre place donc en gros à
4 notre table c'qu'on a dit c'est que le
5 règlement est un bon point de départ, mais
6 qu'il y a encore beaucoup à faire. On a
7 trouvé qu'il y avait un racisme systémique
8 dans la - les forces de police. Il y avait
9 18,000 fichages en 2014 et maintenant en
10 2017 il y en a eu seulement 10 donc
11 évidemment il y a une amélioration.

12
13 Autre chose qu'on voudrait voir c'est une
14 meilleure éducation des citoyens. Donc
15 nous n'aurions pas été au courant si nous
16 n'avions pas suivi notre cours donc ce
17 serait bien que plus de personnes soient
18 informées.

19
20 Un autre point, c'est-à-dire les
21 modifications au niveau des services de
22 police, je sais que c'est difficile à
23 faire, mais c'est quelque chose que l'on
24 doit faire c'est qu'ils soient tenus
25 responsables et punis parce que l'on pense

1 que les agents de police savent au niveau
2 du racisme systémique, mais qu'ils
3 subissent le code du silence c'est quelque
4 chose dont on parle pas beaucoup.

5
6 Un autre point, au niveau du rapport
7 annuel on a pensé que l'âge, le sexe, la
8 race et que le lieu démographique du crime
9 devrait être inclus.

10
11 Et en dernier lieu notre table voudrait
12 lire une citation c'est que les
13 statistiques d'il y a quelques années que
14 les minorités visibles subissent plus de
15 fichage et même s'il y a une - un
16 décroissement important après la mise en
17 place de règlement, il y a vraiment un sys
18 - un racisme systémique au sein des forces
19 de police - de police et que ce racisme
20 systématique ne devrait pas être au
21 service des - de police et donc que le
22 fichage est un reflet de ce racisme
23 systémique.

24
25 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

1 Je voudrais commencer en disant que nous
2 avons trois personnes supplémentaires
3 ici, mais je pense qu'on leur a fait peur.

4 Donc on peut dire c'qu'on veut
5 maintenant. Tout d'abord, je commencerai
6 en disant que nous n'avons - aucun d'entre
7 nous n'a été affecté par des fichages ou
8 des contrôles de routine. Donc on parle
9 de gens qui n'ont pas été vraiment
10 impactés dans l'année précédente. Quelque
11 chose c'est que nous sommes au milieu d'un
12 processus et que l'on doit réaliser que
13 cela est un processus et qu'il va falloir
14 du temps pour arriver à un changement.

15
16 Quelque chose dont on a parlé c'est
17 qu'est-ce qui se passera ensuite lors de
18 ce parcours. On parlait beaucoup de la
19 communication et des relations entre les
20 membres de la police et de la collectivité
21 qu'ils desservent. On a soulevé certains
22 points que très souvent on entend
23 seulement parler des - des mauvais
24 incidents au niveau des rencontres. On
25 entend parler dans les nouvelles et c'est

1 cela à quoi on s'accroche, mais on
2 n'entend pas parler des autres 98 pour
3 cent des rencontres. Si la police pouvait
4 faire quelque chose parce qu'on n'a pas
5 d'information à c'niveau-là. Donc, peut-
6 être que ça ne ferait pas vraiment les
7 manchettes ou les nouvelles de six heures
8 si on parle des bonnes interactions entre
9 la police, mais un des membres de notre
10 table qui était un membre de l'aide
11 sociale disait que certains membres de la
12 communauté devraient parler aussi des
13 bonnes interactions entre la police et
14 eux-mêmes afin que nous puissions briser
15 ces barrières. Et afin que les citoyens
16 ne pensent pas que ce soit une altercation
17 systématique quand ils ont une relation
18 avec la police.

19
20 On a parlé aussi au niveau de la
21 formation. Je suis à la commission des
22 services de police à London, j'ai
23 participé à la formation obligatoire qui a
24 été élaborée. Pour moi c'est vraiment un
25 des bénéfices importants. La plupart du

1 temps on a parlé de l'antiracisme, comment
2 avoir des communications positives,
3 comment faire reconnaître les préjugés.
4 Je pense que c'était vraiment positif.
5 Mais dans chaque collectivité Ottawa,
6 Thunder Bay, London, je pense qu'ils ont
7 chacun leurs besoins par rapport à la
8 formation des services de police et que
9 chaque communauté devrait avoir des
10 formations qui soient vraiment adaptées
11 aux besoins spécifiques de la communauté.

12
13 Je pense que c'était tout ce qu'on avait à
14 ajouter par rapport à c'qui a déjà été
15 dit.

16
17 **KIKE OJO:**

18 Tu veux passer par ici Dave.

19
20 **DAVE D'OYEN:**

21 Je vais aller à l'avant d'accord.

22
23 **KIKE OJO:**

24 Merci.

25

1 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

2 Donc notre groupe a parlé de toutes les
3 questions, on a un p'tit peu parlé de tout
4 c'qui a déjà été dit on a vraiment parlé
5 de savoir l'importance pour la
6 collectivité de c'qui se passe et
7 l'importance de la relation entre les
8 citoyens et la police. Donc on a parlé de
9 formation pour la police et de
10 l'importance qu'ils aient un langage
11 approprié pour communiquer avec les
12 citoyens. Nous avons parlé de la
13 perception des citoyens au sujet de l'idée
14 des contrôles de routine.

15
16 À notre table on ne connaissait pas
17 beaucoup par rapport - seulement par
18 rapport à c'qu'on a appris en cours. On
19 n'a pas eu vraiment d'expérience avec ce
20 fichage. Donc on se fonde sur nos
21 perceptions et sur la vision du public
22 donc ça fait un p'tit peu peur.

23
24 On pense que la police devrait avoir des
25 formations supplémentaires, s'assurer

1 d'avoir une bonne communication, mais
2 d'ouvrir un vrai dialogue entre les
3 membres de la police et les membres de la
4 communauté.

5
6 On a aussi parlé des jeunes, des minorités
7 raciales et d'autres minorités dans la
8 collectivité. Les jeunes devraient être
9 informés sur leurs droits. Nous pensons
10 que peu de citoyens connaissent vraiment
11 leurs droits. Il serait vraiment positif
12 pour les jeunes d'avoir une éducation
13 surtout pour les jeunes et les minorités
14 racialisées afin qu'ils sachent quoi faire
15 quand ils ont une rencontre avec un membre
16 de la police.

17
18 Donc on parlait au niveau de sessions
19 d'information et combien cela devrait être
20 apporté aux collectivités qui ont vraiment
21 besoin de ces informations. La grande
22 majorité de notre table est - nous sommes
23 des personnes blanches, nous pensons que
24 pour nombre d'entre nous ce ne sera pas
25 une issue. Donc, c'est peut-être pas

1 aussi important pour nous d'avoir cette
2 information par rapport à d'autres
3 collectivités, d'autres minorités et
4 d'autres groupes.

5
6 Nous avons parlé de la collecte des
7 données et de savoir combien, on devrait
8 conserver ces données. On a parlé d'une
9 limitation. S'il y a des raisons pour
10 lesquelles quelqu'un est interrogé si
11 c'est par rapport à un crime par exemple,
12 donc les données devraient être conservées
13 aussi longtemps que nécessaire pour que
14 quelqu'un puisse être accusé ou impliqué
15 avec quelque chose, mais en dehors de cela
16 c'était vraiment une question difficile
17 pour nous.

18
19 On a parlé au niveau des bénéfiques de tout
20 cela et nous n'étions pas vraiment sûrs
21 qu'il y ait des bénéfiques. Parce que s'il
22 y a un agent - un - juste approche
23 quelqu'un ou qu'il les harcèle quelles
24 sont les raisons pourquoi - quelles sont
25 les raisons pour lesquelles vous auriez à

1 parler à quelqu'un. Ce serait plutôt
2 intéressant d'explorer ou d'être informé
3 quant aux informations que la police a
4 vraiment besoin d'avoir sur nous.

5
6 Donc nous sommes assez préoccupés, nous
7 nous sommes concentrés sur les effets sur
8 la collectivité. Il serait vraiment
9 important pour les membres des services de
10 la police d'avoir une meilleure approche
11 au ni - avec la collectivité et d'avoir un
12 meilleur dialogue. Merci.

13
14 **KIKE OJO:**

15 Dave, Dave, par ici.

16
17 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

18 Bonsoir, Votre Honneur, et mes amis qui
19 sont les invités ici. C'est pas vraiment
20 un grand plaisir d'être ici, mais j'veais
21 un p'tit peu faire le canari et le cerveau
22 par rapport au fichage. On a le, avant,
23 le pendant et après donc ce dont je
24 voulais parler maintenant c'est c'qui
25 s'passe ensuite.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Pour les services de police de la ville de London, ils proposent d'avoir un système en place, c'est-à-dire si vous êtes fichés et vous voulez savoir pourquoi, il faut faire une demande de liberté d'information. Pardon, je voulais pas dire c'était la police de London, mais ça c'est un document censuré. Voici ce qui se passe quand on vous demande de - vous faites une demande d'information et que les services de police sont des gardiens de [indiscernable] décident qu'ils ne veulent pas vous donner cette information.

Donc voici des préoccupations que nous avons par rapport au pouvoir que nous donnons aux services de police et aux moyens discrétionnaires qu'ils prennent pour décider de savoir les informations que vous pouvez recevoir ou non quand vous avez été fichés. Si qui que ce soit voudrait voir cela après la présentation je serais ravi de rester et de vous en parler plus avant.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

KIKE OJO:

Est-ce qu'il y a plus à dire? Est-ce qu'il y a plus de commentaires à votre table? Non, merci beaucoup. Dave, Dave où est-ce que vous êtes? Merci Dave.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE:

On n'a même pas parcouru toutes les questions on n'a pas eu le temps, mais je voudrais mettre en avant quelques des points majeurs par rapport aux thèmes principaux dont on a parlé.

Le plus important était que, on se demandait s'il y avait vraiment des bénéfices par rapport à ces interactions. Certaines personnes à notre table disaient qu'ils ne sont pas convaincus que ces données soient ici pour dire si c'était des ressources vraiment importantes pour les services de police.

Un autre thème qui n'a pas encore été mentionné c'est l'importance de la

1 responsabilité qui soit sur le personne
2 qui porte un uniforme et qui a un révolver
3 afin de créer un climat favorable plutôt
4 que de s'attendre à mettre la
5 responsabilité sur la personne qui est
6 interpellée et qui doit invoquer ses
7 droits et qui doit - qui tente de
8 développer un rapport positif. Je pense
9 que le fardeau, la responsabilité devrait
10 être donc comme on dit c'est d'avoir des
11 meilleures manières au lit pour parler
12 d'une façon familière. Je pense que de
13 façon unanime presque c'est d'avoir des
14 raisons écrites pour l'interpellation
15 qu'elles soient écrites et non seulement
16 dites. Je pense que tout le monde sera
17 d'accord avec cela.

18
19 Et ce - cet homme a vraiment soulevé un
20 point intéressant, moi aussi je suis à la
21 commission des services de police avec
22 Janet donc je vais le rap - je vais
23 rapporter aussi à la commission, donc je
24 vous encourage à qui que ce soit qui a des
25 rétroactions à dire pour la - pour la

1 commission, je vais - je vais m'arrêter,
2 il y a vraiment des services qui sont à la
3 commission et je voudrais savoir pour - je
4 voudrais informer les personnes qui
5 veulent faire partie de ce processus. Il
6 y a un moyen.

7
8 On est vraiment préoccupé au niveau du
9 règlement qui est assez vague au niveau
10 des interpellations. Dans quelles
11 instances ils ont droit d'le faire comme
12 le règlement s'applique ou ne s'applique
13 pas et aussi on a l'impression qu'il y a
14 de nombreux pièges comme vous l'avez dit,
15 c'est-à-dire que si vous ne demandez pas
16 des informations identificatoires nous
17 n'avons - vous n'avez pas besoin
18 d'enregistrer cette interpellation.

19
20 Donc une autre idée c'était que quelle que
21 soit l'interaction le policier soit obligé
22 de remettre leur carte d'affaires afin que
23 la personne sache à qui parler si s'ils se
24 font du souci.

1 Plus tôt quelqu'un a mentionné qu'il y a
2 eu un amoindrissement du fichage à London
3 et cela ne veut pas dire qu'ils
4 n'interpellent pas les gens seulement pour
5 parler. Donc on voudrait savoir que les
6 gens, c'est-à-dire si quelqu'un vous
7 appelle, qu'ils ne demandent pas votre
8 carte d'identité, qu'ils veulent vous
9 parler nous n'avez pas besoin de leur
10 parler non plus.

11
12 **KIKE OJO:**

13 Merci. Merci. Merci.
14

15 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:**

16 Donc on a - on est passé par les questions
17 e-mail au niveau des questions générales
18 au sujet du fichage c'est est-ce que vous
19 en avez entendu parler? La plupart
20 d'entre nous en avons entendu parler,
21 d'autres ne savaient pas ce dont il s'agit
22 ni même que cela existait.

23
24 Au niveau de la signification et pour
25 nous-mêmes on a l'impression qu'ils

1 ciblent certaines populations, qu'ils
2 cherchent des éléments criminels et que
3 c'qu'ils violent nos droits
4 constitutionnels, qu'ils oppriment les
5 gens, qu'ils le font de façon aléatoire
6 sans raison précise pour l'interpellation.
7 Et que c'est en fait les pratiques
8 policières qui seraient vraiment
9 importantes pour le - la collecte des -
10 des renseignements.

11
12 La question numéro quatre qui parle de
13 l'information des membres du public, il
14 est vraiment clair que, l'on est pas assez
15 informé par rapport au règlement. Donc
16 comment est-ce qu'on pourrait faire que
17 cette information soit plus disponible?
18 *[Indiscernable]* on vous recommanderait
19 d'aller parler directement aux
20 collectivités. Et de - comme le London
21 multi-colour house center qu'ils aillent
22 là-bas pour connecter avec les gens et
23 pour les informer de leurs droits. De
24 parler avec des partisans, des militants
25 qui soutiennent des personnes qui ont un

1 faible revenu^, et on a aussi des
2 commentaires vraiment positifs au niveau
3 des services policiers qui ont vraiment
4 une présence médiatique importante. Ceci
5 dit, nous avons aussi besoin de personnes
6 qui aient des interactions et des rapports
7 face à face et des conversations avec des
8 groupes des aînés, des jeunes, des
9 nouveaux arrivants, et encore une fois de
10 partager l'information d'une façon plus
11 ouverte et plus accessible par rapport aux
12 interpellations de la police.

13
14 La question est, que est-ce que vous
15 pensez qu'il y a un bénéfice au niveau du
16 - du carting? Encore une fois c'était oui
17 ou non, bien sûr il y avait potentiel
18 [*indiscernable*] de criminalité, on pense
19 que c'est un processus faisable, mais je
20 pense que c'est vraiment plein de défis.
21 C'est demandé aussi si les policiers
22 avaient le droit de - d'arrêter les gens,
23 l'écho en général était oui, la police ils
24 doivent oui, sortir de leur voiture et
25 d'être les initiateurs du contact et -,

1 mais la façon dont ils nous approchent
2 c'est une - un gros morceau pour répondre
3 à la question, oui, c'est si vous avez été
4 interpellés par la police dans l'année
5 écoulée, il y a une personne à notre table
6 qui a partagé leur expérience au niveau de
7 oui, ils attendaient le bus et on leur a
8 dit allez viens ici en faisant ce genre de
9 geste. Les officiers de police étaient
10 dans la voiture, la personne les a
11 approchés, on leur a demandé leurs
12 documents d'identité, l'individu a dit
13 « pourquoi est-ce que j'ai besoin de vous
14 fournir cela » et qu'il y avait une
15 intimidation vraiment insistante en disant
16 on a besoin de voir vos papiers
17 maintenant. Une fois qu'on - qu'il a
18 fourni sa pièce d'identité on lui a dit
19 « okay, c'est bon, c'est pas toi » et puis
20 ensuite c'est qu'est-ce que vous cherchez.
21 Le commentaire est - des policiers était
22 que il y a eu un vol par une personne qui
23 portait une chemise rouge et cette
24 personne-là était le suspect. L'individu
25 dont on parle était - attendait tout

1 simplement le bus, c'était un p'tit peu la
2 merde, c'est tout c'que j'peux dire. Et
3 quand on lui a demandé quelle était la
4 raison de l'interpellation et sa réponse a
5 été simplement certainement pour - à cause
6 de la couleur de ma peau. On ne l'a pas
7 informé pourquoi il avait été interpellé,
8 il a été informé seulement après. On lui
9 a demandé de donner ses papiers d'identité
10 sans indiquer aucunement qu'il n'était pas
11 obligé de le faire et on lui a pas remis
12 non plus un reçu ensuite.

13
14 Donc, certainement les chiffres ne sont
15 pas aussi élevés que c'était en 2014, mais
16 cela ne veut pas dire que ces interactions
17 n'ont pas lieu.

18
19 Pour parler du reçu, on pense que c'est
20 une nécessité absolue ou alors pourquoi
21 est-ce qu'on en a besoin. Pardon, pardon,
22 carton jaune.

23
24 Donc la question au niveau de l'approche
25 est essentielle d'être proactif, ça c'est

1 un message pour les services de police,
2 soyez vraiment proactifs pensez au
3 service- client, identifiez-vous - que
4 leur attitude est vraiment d'extrême
5 importance, le reçu et le langage utilisé
6 devrait être aussi simple que possible.
7 Au niveau de la formation, ce serait
8 vraiment important d'avoir une formation
9 sur le changement de l'attitude.

10
11 Par rapport à la question numéro 15, c'est
12 - c'est mon dernier point. Surtout que ce
13 serait on parle ici de la collecte des
14 données donc la réponse à la table c'était
15 l'utilisation de ces données, de les
16 conserver peut-être pour une durée de
17 trois ans. Est-ce qu'on parle au niveau
18 de la traite des hommes, des drogues, dans
19 ces cas-là on veut conserver les données,
20 mais après cela les informations doivent
21 être effacées.

22
23 On avait une autre question au niveau des
24 données démographiques, qui définit la
25 race et l'ethnicité d'une personne? Parce

1 qu'encore une fois quiconque qui marche
2 dans la rue peut le prendre de façon très
3 personnelle et avoir une perception
4 vraiment très subjective de l'agent.
5 Merci. Merci.

6
7 **KIKE OJO:**

8
9 Nous y sommes arrivés. Donc en mon nom et
10 au nom de mon équipe merci pour une soirée
11 vraiment très impliquée. Nous sommes
12 ravis de vos conversations, vos
13 commentaires ont été vraiment très, très
14 bonnes, M. Tulloch a pris des notes,
15 l'équipe aussi a été très attentif, on a
16 aussi enregistré la rencontre pour faire
17 cet examen par Monsieur le Juge Tulloch.
18 Donc encore une fois, merci, et j'invite
19 M. Tulloch pour vous dire ses derniers
20 mots.

21
22 [Applaudissements]

23
24 **JUGE MICHAEL H. TULLOCH:**

25 Encore une fois je voudrais vous remercier

1 chacun d'entre vous. Je vois beaucoup
2 d'étudiants de l'Université de Western
3 Ontario, on apprécie beaucoup votre
4 présence et je veux complimenter votre
5 professeur qui a insisté que vous veniez
6 pour vous impliquer dans cette
7 conversation. Je pense que c'est d'une
8 importance critique. C'est une
9 conversation essentielle et votre voix
10 doit être entendue. Comme je l'ai, dit
11 dès le départ c'est ce que j'entends dans
12 ce genre de réunion qui sera reflétée dans
13 le rapport final que je vais élaborer.
14 Donc vos voix, vos opinions, vos pensées,
15 j'pense votre délicatesse aussi est
16 vraiment invaluable pour nous. Et je
17 voudrais remercier chacun d'entre vous et
18 insister sur ce qu'a dit Kike pour votre
19 participation dans ce processus. Je pense
20 que c'est vraiment critique parce que
21 London est vraiment une ville très
22 importante, non seulement en Ontario, mais
23 au Canada. Vous avez représenté votre
24 ville vraiment bien en venant ici et en
25 vous impliquant et en étant des citoyens

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21

responsables et en amenant sur la table
des points perspicaces.

Ce n'est pas une question blanc ou noir il
y a vraiment des points confus, complexes
sur cette question et vos commentaires
vont refléter cela donc encore une fois je
voudrais remercier chacun d'entre vous et
je suis impatient d'avoir un dialogue en
continu par rapport à cette question.

Et en finale là, j'espère que lorsque le
rapport sera rédigé vous le lirez tous et
que vous continuerez à être impliqués dans
votre communauté et par rapport à ces
questions, merci encore.

[Applaudissements]

... FIN DE LA SESSION

